

Demande d'adhésion ou de renouvellement de l'adhésion Assurance collective

La section 1 doit être remplie par l'administrateur de régime. Les autres sections et le formulaire de désignation de bénéficiaire doivent être remplis par le participant. Veuillez écrire lisiblement à l'encre foncée et en MAJUSCULES.

1	Déclaration du	Promoteur de régime Numéro de contrat					
	promoteur de régime	Promoteur de régime		Numéro	de contrat		
		Numéro de compte/d'emplacement	Division de facturation	Numéro d	e certificat du participant		
		Date d'embauche à titre permanent (jj/mmmn	n/aaaa)	_ Voulez-vous exempter le pa	rticipant de la période probatoire? 🔾 C	ui 🔾 Non	
		Date de réembauche (jj/mmmm/aaaa)	S'il s'agit d'une réemba	uche, date de cessation de l'er	mploi précédent (jj/mmmm/aaaa)		
		Catégorie/Régime	Profession Heur	es normales/sem	Salaire\$ Fréque	ence	
		t indiqué ci-dessous est effectivement au tra oyant le nombre d'heures minimal précisé au				nt travaille	
, ,			égime Date (j				
Personne inscrite en vertu de la <i>Loi sur les Indiens</i> du Canada à des fins d'ex				s fins d'exonération fiscal	e? Oui O Non		
		Une preuve d'assurabilité est-elle exi	elle exigée? Oui Non (Afin de déterminer si une preuve d'assurabilité est ex			gée,	
		Si <i>oui</i> , le formulaire GL0004F doit êtr	re rempli et envoyé à Manuvie a	veuillez vous reporter aux fins de traitement.	à votre contrat.)		
2	Renseignements	Nom de famille du participant		Dránam			
	sur le participant À remplir par l'employé	Nom de famille du participant					
		Date de naissance (jj/mmmm/aaaa)) Masculin () Féminin	Province de domicile		
_		Langue	Avez-vous un conjoint (e	époux, conjoint de fait ou conjo	int uni civilement)? Oui ON	on	
3	Adresse du participant	Adresse (numéro, rue, appartement)					
	p and a second	Ville		Province	Code postal		
4	Résidents du C	luébec (65 ans ou plus) Part	icipez-vous au régime d'assura	ance médicaments de la F	RAMQ? Oui Non		
5	Adhésion à la	Certains régimes permettent de reno	ncer à certaines garanties si le	narticinant est couvert na	ar le régime de son conjoint. Vous	s nourrez	
	couverture	Certains régimes permettent de renoncer à certaines garanties si le participant est couvert par le régime de son conjoint. Vous pourrez ajouter la couverture à une date ultérieure; toutefois, une preuve d'assurabilité pourrait être demandée au moment de l'adhésion.					
		Couverture Soins médicaux complén	nentaires demandée	Couverture Soins dentai	res		
		Moi-même seulement		○ Moi-même seuleme	nt		
		Moi-même ET 1 personne à cha	rge (conjoint ou enfant)	○ Moi-même ET 1 per	rsonne à charge (conjoint ou enfa	ant)	
		O Moi-même ET 2 personnes à charg	ge ou plus (conjoint et/ou enfants)	○ Moi-même ET 2 pers	onnes à charge ou plus (conjoint et/	ou enfants)	
		O Aucune, mon conjoint bénéficiant	d'une couverture	Aucune, mon conjoir	nt bénéficiant d'une couverture		
		Demandez-vous l'assurance vie des personn	es à charge? Oui Non	Il est possible que l'assuran Reportez-vous à votre contr	ce vie des personnes à charge soit obliç at.	gatoire.	
6	Coordination	Remnlissez la présente section si vo	us souhaitez que les nersonnes	s à votre charge soient co	uvertes nar votre régime		
des prestations Remplissez la présente section si vous souhaitez que les personnes à votre charge soient couvertes par votre régime? Est-ce que vous ou les personnes à votre charge (conjoint ou enfants) êtes couverts par un autre régime?				1			
		Si <i>oui</i> , fournissez les renseignements	s suivants : Nom de l'autre as	sureur			
Nor	m de famille de l'assuré _		Prénom	Date de nai	ssance (jj/mmmm/aaaa)		
Date d'effet de la couverture (jj/mmmm/aaaa)		ture (jj/mmmm/aaaa)	Numéro de certificat	Numéro de contrat			
Ind	liquez le type de couv	rerture au titre de l'autre régime :	Soins médicaux com	plémentaires	Soins dentaires		
S'il manque certains des renseignements demandés dans la présente section, le régime de Manuvie sera considéré par défaut comme le deuxième payeur. Individuelle De couple Familiale			Ondividuelle				
			O De couple				
			<u> </u>		C Auguna		
			Aucune		Aucune		

Suite à la page suivante

7 Renseignements sur les personnes	Remplissez la présente section si le régime comporte les garanties Soins médicaux complémentaires ou Soins dentaires et si vous n'avez pas renoncé aux garanties pour les personnes à votre charge à la section 5.								
à charge Conjoint	Nom de famille Prénom Date de naissance (jj/mmmm/aaaa)								
Si vous manquez d'espace pour énumérer toutes les	Sexe Masculin Dans le cas d'un conjoint de fait, indiquez la date de début de la cohabitation (jj/mmmm/aaaa)								
personnes à votre charge, veuillez continuer sur une feuille distincte.	** Si vous souhaitez présenter une demande de couverture à l'égard d'une personne à charge handicapée ayant dépassé l'âge limite, remplissez le formulaire GL0514F. Étudiant Personne								
Nom de famille	Prénom	Date de naissance (jj/mmmm/aaaa)		Sexe Féminin	ayant dépassé	à charge handicanée			
		Jato do Halosallos (g/millimadaa)	Iviasculli	i Gilililii	l'âge limite	ayant dépassé l'âge limite**			
			_	\circ	\circ				
			\bigcirc	\circ	\circ	\bigcirc			
				\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc			
				_	_	-			
			_	0	0	0			
8 Virement									
automatique	Numéro de domiciliation								
Remplissez la présente section si vous souhaitez	Numéro de l'institution	MEMO							
vous inscrire au service de virement automatique	Numéro du compte								
des prestations.		N° de domiciliation N° de l'il			•				
Relevé de règlement	Si vous fournissez votre adresse électronique, vous rec	evrez une invitation à vous inscrire	aux servi	ces en lign	e.				
électronique	Adresse électronique au travail	Adresse électronique personnell	e						
9 Autorisation et	consentement								
Par la présente, je demande l'adhésion à la couverture offerte au titre du régime d'assurance collective souscrit par le promoteur auprès de Manuvie. Je comprends que mon conjoint et les enfants à ma charge admissibles (personnes à ma charge) peuvent bénéficier de certains éléments de cette couverture. Je certifie que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont à ma connaissance véridiques et complets. Je comprends qu'en tant que proposant, il m'incombe de voir à ce que toute déclaration verbale ou écrite fournie ultérieurement par moi-même ou par les personnes à ma charge soit à notre connaissance véridique et complète. Je reconnais que si des renseignements faux, incomplets ou trompeurs sont fournis, une partie ou la totalité de la couverture peut m'être refusées ou prendre fin, et les demandes de règlement en découlant, être refusées. J'autorise Manuvie à recueillir, utiliser, conserver et divulguer les renseignements personnels (renseignements) relatifs à ma demande aux fins de la gestion du régime d'assurance collective, de vérifications ou du traitement des demandes de règlement, ainsi qu'à des fins d'évaluation, d'enquête, de tarification et de détermination de l'admissibilité au régime. J'autorise toute personne ou organisation détenant des renseignements, notamment tout professionnel de la santé ou établissement de soins de santé, autorité professionnelle, employeur, administrateur de régime ou d'autres programmes d'avantages sociaux, assureur et service d'enquête, à recueillir, utiliser, conserver – et échanger entre eux et avec Manuvie, ses réassureurs et ses prestataires de services – les renseignements à leur sujet lorsqu'ils sont nécessaires aux fins ci-dessus. J'autorise le promoteur du régime à effectuer les retenues à la source nécessaires, au besoin. Si mon numéro d'assurance sociale (NAS) correspond à mon numéro de certificat, J'autorise son utilisation à des fins d'identification et d'administration. Je reconnais qu'une photocopie ou une version électronique de la présente a									
S'il y a lieu, <u>j'autorise</u> Manuvie à virer au compte indiqué dans le présent formulaire les prestations qui doivent m'être versées au titre du contrat susmentionné. <u>Je confirme</u> que la présente autorisation de virement automatique s'applique à l'institution financière que j'ai désignée dans le présent formulaire et à toute autre institution financière que je pourrais désigner dans l'avenir, et qu'elle demeure valide tant qu'elle n'est pas révoquée par écrit par moi ou mon représentant dûment autorisé. <u>Je reconnais</u> qu'après le virement des prestations au compte, Manuvie n'est liée par aucune autre obligation à l'égard de ces prestations. <u>Je reconnais également</u> que Manuvie peut à tout moment et sans préavis mettre fin à ce mode de versement et exiger mon endossement personnel relativement aux prestations futures. En outre, <u>je reconnais</u> que toutes prestations virées à mon compte par Manuvie et auxquelles je n'ai pas droit au titre du contrat ou en vertu de la loi ne feront pas partie de mes biens et devront être remboursées immédiatement à Manuvie, par moi ou par les représentants de ma succession.									
S'il y a lieu, <u>j'autorise</u> Manuvie à communiquer avec moi par courriel au sujet de la couverture, pour les fins susmentionnées, à l'adresse électronique fournie dans la présente demande. <u>Je comprends</u> qu'une telle communication peut inclure des renseignements et que la confidentialité de ces renseignements ne peut pas être protégée lors d'un envoi par courriel. <u>Je reconnais</u> que Manuvie n'est pas responsable des dommages que je pourrais subir si une communication par courriel entre Manuvie et moi découlant de la présente autorisation était interceptée par un tiers. <u>Je reconnais</u> que si l'adresse électronique fournie dans la présente demande était modifiée, il m'incombe de fournir la nouvelle adresse à Manuvie. <u>Je comprends</u> que si je ne veux pas recevoir de courriels de Manuvie, je peux supprimer mon adresse électronique en ligne ou communiquer avec le Service à la clientèle.									
<u>Je comprends</u> que tous les renseignements recueillis par Manuvie conformément à la présente autorisation seront conservés dans un dossier d'assurance collective vie, maladie ou invalidité. Seules les personnes suivantes auront accès à ces renseignements : • les employés, représentants, réassureurs et prestataires de services de Manuvie dans l'accomplissement de leurs tâches; • les personnes que j'ai autorisées; et • les personnes autorisées par la loi. J'ai le droit de demander l'accès aux renseignements personnels versés à mon dossier et, au besoin, de demander la correction de tout renseignement inexact.									
<u>Je reconnais</u> que je peux me renseigner davantage sur les méthodes et motifs qui déterminent la collecte, l'utilisation, la conservation ou la divulgation des renseignements personnels en consultant la politique de Manuvie en matière de protection des renseignements personnels qui se trouve dans le site de Manuvie, à l'adresse www.manuvie.ca/participant, ou en m'adressant au promoteur du régime.									

10 Directives d'envoi

Signature du participant _

Veuillez faire parvenir le formulaire à l'administrateur de votre régime, qui transmettra les données vous concernant à Manuvie en votre nom.

Date (jj/mmmm/aaaa)_



Désignation de bénéficiaire Assurance collective

Pour obtenir des précisions sur la façon de remplir le formulaire, veuillez lire le verso.

Veuillez envoyer le formulaire dûment rempli à l'administrateur de votre régime.

Toutes les sections ci-dessous doivent être remplies, car la présente désignation remplacera toute désignation antérieure.

1	Renseignements sur le participant	Promoteur de régime		Numéro de contrat		Numéro de certificat du participant		
		Nom et prénom du participant		Province du domicile		Date de naissance (jj/mmmm/aaaa)		
2	Bénéficiaire principal	Nom et prénom du bénéficiaire	Date de naissance (jj/mmmm/aaaa)		Lien avec le participant		Pourcentage du capital	
	Veuillez indiquer tous les bénéficiaires principaux de l'assurance vie de base ou de l'assurance décès accidentel de	Nom et prénom du bénéficiaire	Date de naissance (jj/mmmm/aaaa) Lien a		avec le participant	Pourcentage du capital %		
	base. Les pourcentages doivent totaliser 100 % pour être valides.	Nom et prénom du bénéficiaire	Date de				Pourcentage du capital %	
	Irrévocabilité	Nota: Il faut le consentement du bénéficiaire pour changer une désignation irrévocable. Veuillez joindre le consentement signé et daté au présent formulaire. Il vous revient de vous assurer de la validité de votre désignation.	able. Au Québec, à moins d'avis contraire, si vous désignez votre conjoint é et daté comme bénéficiaire, cette désignation est irrévocable. Si le conjoint est le bénéficiaire, la désignation est					
3	Assurance facultative (s'il y a lieu)	Nom et prénom du bénéficiaire	Date de	e naissance (jj/mmmm/aaaa)	Lien	avec le participant	Pourcentage du capital %	
	Numéro de contrat	Nom et prénom du bénéficiaire	Date de	e naissance (jj/mmmm/aaaa)	Lien a	avec le participant	Pourcentage du capital %	
	Veuillez indiquer tous les bénéficiaires de l'assurance vie	Nom et prénom du bénéficiaire	Date de	e naissance (jj/mmmm/aaaa)) Lien avec le participant		Pourcentage du capital %	
	facultative ou de l'assurance décès accidentel facultative. Irrévocabilité	Nota : Il faut le consentement du bénéficiaire pour changer une désignation irrévocable. Veuillez joindre le consentement signé et daté au présent formulaire. Il vous revient de vous assurer de la validité de votre désignation. Réservé aux résidents du Québec Au Québec, à moins d'avis contraire, si vous désignez votre conjoint comme bénéficiaire, cette désignation est irrévocable. Si le conjoint est le bénéficiaire, la désignation est Révocable Irrévocable						
4	Bénéficiaire subsidiaire	Vous pouvez désigner un (des) bénéficiaire(s) subsidiaire(s) à l'égard de toute somme assurée aux termes du contrat d'assurance collective au cas où aucun des bénéficiaires principaux désignés ci-dessus ne vous survivrair Dans ce cas, le(s) bénéficiaire(s) subsidiaire(s) a (ont) automatiquement droit aux sommes assurées qui auraient versées au(x) bénéficiaire(s) principal (principaux). Si vous désignez plus d'un bénéficiaire subsidiaire, les somme assurées seront partagées en parts égales entre ces bénéficiaires. Si aucun bénéficiaire ne vous survit au mome de votre décès, les sommes assurées seront versées à votre succession. Nom et prénom du bénéficiaire subsidiaire Date de naissance (jj/mmmm/aaaa) Lien avec le participant					s survivrait. ui auraient été les sommes au moment	
		Nom et prénom du bénéficiaire subsidiaire	Date d	e naissance (jj/mmmm/a	aaa)	Lien avec le participa	nt	
 5	Désignation de fiduciaire							
	À remplir si tout bénéficiaire désigné n'est pas majeur.	Je nomme bénéficiaire fiduciaire des sommes dues à tout bénéficiaire qui n'est pas majeur (ne s'applique pas au Québec).				sommes dues		
6	Déclaration et autorisation	<u>Par la présente, je révoque</u> toute désignation de bénéficiaire faite antérieurement pour la couverture précitée et je désigne la (les) personne(s) susmentionnée(s) comme bénéficiaire(s).				orécitée et je		
Compte tenu de la portée juridique de toute désignation de bénéficiaire, la présente désignation doit être signée et datée pour être valide. Manuvie reconnaît l'importance de la confidentialité des renseignements personnels. Les renseignements personnels. Les renseignements personnels. Les renseignements des re				personnes suivante ent de leurs tâches;	s ont accès			
	Une copie, une télécopie ou une copie numérisée de la présente désignation de bénéficiaire est aussi valide que l'original.	Vous avez le droit de demander l'accès aux renseignements personnels versés à votre dossier et, au besoin, de corriger tout renseignement inexact. Il est entendu que je peux obtenir de plus amples renseignements sur la collecte, l'utilisation et la communication de mes renseignements personnels par Manuvie à l'adresse www.manuvie.ca/participant ou auprès du promoteur du						
		régime. Signature du participant	5500			Date (jj/mmmm/aaaa		

Manuvie n'assume aucune responsabilité quant à la validité ou à la portée des renseignements que vous fournissez. Les mots « vous » et « votre » renvoient au participant. Le terme « promoteur de régime » désigne l'entité qui offre le régime d'assurance collective, par exemple un employeur.

Pourquoi désigner un bénéficiaire?

Si vous voulez qu'une partie ou la totalité de votre prestation de décès soit versée à des personnes précises, vous devez prendre des dispositions en ce sens et désigner ces personnes, c'est-à-dire les bénéficiaires. Si votre désignation de bénéficiaire est à jour, la prestation de décès sera versée selon vos volontés, car vous aurez désigné des bénéficiaires principaux et subsidiaires, et vous aurez indiqué le pourcentage de la prestation de décès devant être versé à chacun d'eux.

Bénéficiaire : personne ou entité à qui sera versée la prestation de décès au titre de la couverture de base ou de la couverture facultative que vous avez choisie dans le cadre de votre régime d'assurance collective. Les bénéficiaires désignés au titre de la couverture de base peuvent être différents des bénéficiaires désignés au titre de la couverture facultative.

Types de bénéficiaire – bénéficiaire principal et bénéficiaire subsidiaire

Bénéficiaire principal : personne ou entité que vous désignez pour recevoir la prestation de décès. Si vous désignez plus d'un bénéficiaire, vous devez indiquer le pourcentage de la prestation de décès devant être versé à chaque personne. Lorsque plusieurs bénéficiaires principaux sont désignés, les pourcentages alloués à chacun d'eux doivent totaliser 100 %.

Bénéficiaire subsidiaire : personne ou entité que vous désignez pour recevoir la prestation de décès si tous les bénéficiaires principaux décèdent avant vous. Si vous désignez plus d'un bénéficiaire subsidiaire, la prestation de décès est divisée en parts égales entre les bénéficiaires subsidiaires.

Qu'advient-il de la prestation de décès lorsque				
le bénéficiaire principal décède avant vous et que vous n'avez désigné aucun bénéficiaire subsidiaire?	La prestation de décès est versée à vos ayants droit.			
le bénéficiaire principal décède avant vous, mais que vous avez désigné un ou des bénéficiaires subsidiaires?	La prestation de décès est versée au(x) bénéficiaire(s) subsidiaire(s).			
vous avez désigné deux bénéficiaires principaux, mais qu'un des bénéficiaires décède avant vous sans que vous ayez modifié votre désignation de bénéficiaire?	La part de la prestation de décès qui aurait été versée au bénéficiaire décédé est versée au bénéficiaire principal survivant, qui reçoit ainsi la totalité de la prestation de décès.			

Bénéficiaire irrévocable ou révocable

Bénéficiaire irrévocable : bénéficiaire dont la désignation ne peut pas être modifiée sans son autorisation écrite.

Par exemple, si vous désignez votre conjoint comme bénéficiaire et que vous vous séparez, vous ne pouvez pas modifier la désignation de bénéficiaire sans présenter un formulaire de renonciation dûment rempli par votre ex-conjoint.

Au Québec, si vous nommez votre conjoint comme bénéficiaire (il doit s'agir d'une union civile), ce bénéficiaire est automatiquement irrévocable, sauf si vous stipulez le contraire ou si vous divorcez.

Bénéficiaire révocable : bénéficiaire dont la désignation peut être modifiée en tout temps sans son autorisation.

Par exemple, si vous désignez votre conjoint comme bénéficiaire et que vous vous séparez, vous pouvez modifier la désignation de bénéficiaire sans obtenir l'autorisation de votre ex-conjoint.

Désignation d'un mineur comme bénéficiaire

Si une prestation de décès doit être versée à un mineur qui a été désigné comme bénéficiaire principal ou subsidiaire, la prestation de décès peut uniquement être versée, au nom du mineur, à un fiduciaire ou à un tuteur aux biens, à défaut de quoi elle est déposée auprès du tribunal, qui la garde jusqu'à ce que le bénéficiaire atteigne l'âge de la majorité prescrit dans votre province de résidence. Il est donc important de désigner également un fiduciaire pour tout bénéficiaire qui est un mineur au moment de sa désignation comme bénéficiaire.

Au Québec, les parents sont considérés comme les tuteurs de leur enfant.

Si vous avez désigné un mineur comme bénéficiaire irrévocable, le contrat est automatiquement bloqué jusqu'à ce que le bénéficiaire atteigne l'âge de la majorité prescrit dans votre province de résidence. Un parent, un tuteur ou un fiduciaire ne peut pas autoriser un changement de bénéficiaire au nom d'un mineur.

Mineur : personne désignée comme bénéficiaire et n'ayant pas l'âge de la majorité prescrit dans votre province de résidence.

Fiduciaire : personne que vous désignez pour recevoir en fiducie la prestation de décès destinée au mineur jusqu'à ce que celui-ci atteigne l'âge de la majorité prescrit dans votre province de résidence.

Tuteur : personne qui agit à titre de fiduciaire.